



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62874>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-62874**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU d'AMIENS PICARDIE (établissement support du Groupement Hospitalier du Territoire Somme Littoral Sud = GHTSLS), Marché public passé pour le compte du CH d'Albert

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26800014800018

Ville : Amiens

Code postal : 80054

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 80

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : 23TE0228

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des achats du GHT SLS

Adresse mail du contact : Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 6.1 du règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 6.1 du règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 6.1 du règlement de la consultation (en lien avec les compétences énoncées à l'article 5.12 dudit document)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1-Valeur technique sur 60 points, constituée des sous-critères suivants : - Adéquation des moyens humains sur 20 points; - Précision et pertinence des moyens et méthode mis en oeuvre afin d'assurer la maîtrise des délais et leurs optimisations sur 20 points; - Qualité des références présentées sur 20 points; 2-Prix des prestations (en euro(s) H.T.) sur 40 points.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché public de maîtrise d'oeuvre relatif à des travaux de réfection de puits de lumière pour le CH d'Albert

Code CPV principal - Descripteur principal : 71240000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet un marché de maitrise d'oeuvre pour des travaux de réfection des puits de lumière pour le CH d'Albert.

Lieu principal d'exécution du marché : Rue du 11 novembre 80300 Albert

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La procédure de passation est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1-1^o, R2123-1 et R2123-4 à R2123-5 du code de la commande publique. Il s'agit d'un marché public de maîtrise d'oeuvre conformément à l'article R. 2172-1 dudit code. Cette consultation ne comporte pas des conditions particulières d'exécution quant à l'environnement ou au domaine social. Ce marché prendra la forme d'un marché ordinaire à prix global, forfaitaire et révisable. Les éléments de mission confiés au maître d'oeuvre sont: ACT, VISA, DET, AOR et OPC (cf. art. 5.13 du R.C.). Le marché est conclu pour une durée allant de la date de la réception de la notification du marché par le titulaire jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement (G.P.A.). Les délais d'exécution sont définis dans le cahier des clauses particulières (C.C.P.). Le planning d'exécution deviendra définitif à la suite de la réunion de lancement. Après réception de la notification du marché, le délai global estimé de la mission de maîtrise d'oeuvre est de 7 mois (tout compris : ACT, réalisation des travaux et délais de validation du maître d'ouvrage), dont 3 mois de travaux, auxquels s'ajoutent 12 mois de GPA. Le contenu du dossier de consultation des entreprises est précisé à l'article 5.18 du R.C. Les pièces à produire par le candidat au titre du dossier de candidature et du dossier d'offre sont indiquées à l'article 6 du R.C. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier selon les modalités renseignées à l'article 9 du R.C., ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales. Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires dans les conditions fixées à l'article 11 du R.C. Les voies et délais de recours sont renseignés à l'article 12 du R.C.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/05/2024